



Gilet Fluorescent « Pau à Vélo »

Règlement du Concours

Article 1 : Préambule

Dans le cadre de la « Fête du Vélo 2010 », l'association « Pau à Vélo » organise un concours intitulé : « Personnalisez votre gilet fluorescent de sécurité ». Ce concours a pour objectif de promouvoir le port de gilets de sécurité par les utilisateurs de vélo.

Article 2 : Participants

Le concours est ouvert à tous les membres de l'association ainsi qu'aux personnes, non membres de l'association, qui le souhaitent.

Article 3 : Objet

Le concours consiste à décorer, selon le goût de chacun, un gilet fluorescent de sécurité et à présenter le résultat obtenu après la balade à vélo organisée par l'association le dimanche 6 juin 2010. La participation des concurrents à cette promenade à vélo se fera dans les conditions habituelles à savoir gratuité de la participation, assurance des participants par leur assurance personnelle.

Article 4 : Inscription

L'inscription au concours se fera auprès de l'association d'ici à la date du concours ou le jour même du concours. Le présent règlement ainsi qu'un exemplaire du logo de l'association « Pau à Vélo » sera remis sur demande aux participants. De plus, l'association tient à leur disposition des gilets fluorescents de sécurité au prix de 3 euros. Chaque participant se verra remettre un numéro de participation le jour du concours.

Article 5 : Réalisation du gilet personnalisé

Les concurrents peuvent utiliser les ingrédients de leur choix. Les restrictions sont que le gilet doit conserver sa fonction (pas de découpe, sauf pour l'adapter à un enfant de petite taille, pas d'altération majeure des bandes réfléchissantes, couleur jaune restant dominante). Le gilet devra présenter le logo de l'association ou une interprétation libre de ce logo. Le gilet peut faire l'objet de compléments, ces compléments seront jugés sur leur esthétique et sur leur apport pour la visibilité et la sécurité du cycliste.

Article 6 : Nombre de participants au concours

Le concours est limité aux 50 premiers inscrits.

Article 7 : Jury

Le jury est composé de membres de l'association ainsi que de représentants des éventuels sponsors de l'opération. Le nombre de jurés sera défini en fonction du nombre effectif de participants.

Article 8 : Critères de jugement

Les gilets seront jugés sur le maintien de leur fonction de gilet de sécurité, sur l'intégration du logo de l'association et sur son interprétation, sur l'esthétique et l'apport à la visibilité et à la sécurité des compléments apportés.

Article 9 : Proclamation des résultats

Après délibération du jury, les résultats du concours seront proclamés dans l'après-midi du dimanche 6 juin 2010.

Article 10 : Prix

Le vainqueur aura la satisfaction d'avoir gagné. L'association se réserve le droit d'offrir, en plus, des cadeaux aux concurrents jugés les meilleurs.

Article 11 : Droit à l'image

La participation au concours implique que les concurrents acceptent que leur image et/ou celle de leur réalisation pourront être utilisées par l'association dans ses publications (Bulletin interne, Cycladin, posters, site internet, film) et par la presse dans ses comptes-rendus de la Fête du Vélo 2010. Au choix du participant, son nom sera cité ou non. Pour des utilisations de son image ou de celle de sa réalisation dans d'autres publications, l'autorisation préalable du concurrent devra être sollicitée. L'association n'est pas responsable de la publication de photos ou d'images prises par des tiers.

Article 12

Droit à la propriété intellectuelle : si une des réalisations plaisait assez à l'association pour qu'elle veuille faire dupliquer le modèle, elle devrait négocier avec le concurrent pour obtenir son autorisation de duplication. Au cas où plusieurs concurrents présenteraient des modèles identiques, l'association pourrait négocier avec le concurrent de son choix.

**Le vélo, plus qu'un sport,
un moyen de transport**

Association « Pau à Vélo »

La Pépinière, 6 Avenue Robert Schuman

F-64000 PAU – Tél. 05 59 32 26 65

E-mail : pau@fubicy.org, Web : <http://fubicy.org/pau>

Association membre de la FUBicy

(Fédération française des Usagers de la BICYclette)

Pau,
a veio

A stylized palm tree is positioned to the right of the text. It features a brown trunk and a green, star-shaped canopy with six points. The trunk is a simple vertical line, and the canopy is a solid green shape with six radiating arms.